



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Discours de politique générale : il faut concilier la relance de l'immobilier et l'aménagement du territoire



Au lendemain du discours de Politique Générale prononcé par le Premier Ministre, l'UNAM salue la prise de conscience au plus haut niveau de l'État de la nécessité de mettre l'aménagement au cœur de l'avenir des territoires.

« Entendre un Premier ministre affirmer que "l'aménagement du territoire est l'une des grandes questions qui est devant nous" ne peut que susciter l'attention notre profession. En tant qu'aménageurs nous avons une responsabilité d'accompagnement de l'intérêt général qui s'intègre dans une réflexion plus large du cadre de vie englobant entre autres la mixité fonctionnelle et sociale, la mobilité, l'accès à la culture, aux sports et aux services publics dans une vision de développement durable des territoires. C'est le cœur de notre métier. », déclare Nicolas Gravit.

Sur le sujet plus spécifique du logement, le Président de l'UNAM souhaitait partager l'idée évoquée par François Bayrou selon laquelle « Si l'on ne peut pas se loger, on ne peut pas se faire reconnaître. ». Il explique que « l'importance donnée au sujet du logement depuis plusieurs mois maintenant est une bonne nouvelle pour la profession mais surtout pour tous nos compatriotes qui attendent une reprise du marché pour relancer leur projet de vie ». Mais, les aménageurs ne veulent pas d'une reprise qui se ferait de manière anarchique et désordonnée. Nicolas Gravit sera attentif aux outils qui seront mis sur la table : « La France a trop pris l'habitude de relancer le secteur de l'immobilier en déployant des dispositifs ne distinguant ni l'emplacement ni la qualité des projets. Le moment que nous vivons est l'occasion de proposer ensemble une vision « aménagiste » de la politique du logement favorisant les opérations les plus vertueuses ».

« Nous soutiendrons toutes les propositions permettant d'accélérer et simplifier la sortie des projets d'aménagement, notamment les plus en phase avec les problématiques de notre temps. Nous mettons sur la table plusieurs propositions pour concilier relance de l'immobilier et aménagement à l'image d'un taux de TVA réduit pour les opérations d'aménagement ou encore le développement d'opérations autour des gares notamment périurbaines et rurales où aucune réflexion sérieuse n'a été à ce jour engagée. Enfin il est venu le moment d'aller vers une logique d'encouragement des maires aménageurs. » conclut enfin le Président de l'UNAM.